

Certificat de changement de résidence

Si vous résidez à Meaux et que vous souhaitez déménager définitivement à l'étranger, le certificat de changement de résidence permet d'être exonéré des taxes de douane.

PIÈCES À FOURNIR

Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ;
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur la commune ;
Nouvelle adresse.

EFFECTUER MA DÉMARCHE



SERVICES MUNICIPAUX

Direction de la Citoyenneté et des démarches Administratives

2, Place de l'Hôtel de Ville - Jacques Chirac
77100 Meaux

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Jeudi : 13h30 à 17h00
Le samedi matin : 9h00 à 12h00 (Uniquement en mairie principale)

01 60 09 97 29

Itinéraire

Courriel



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Dunant

36, avenue Dunant
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 83 69 03 30

Itinéraire



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Beauval

Centre commercial la verrière
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 60 09 12 12

Itinéraire



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux